

SESSION DU LUNDI 19 MAI 2014

MOTION COMMUNE DU GROUPE SOCIALISTE ET REPUBLICAIN ET DU GROUPE COMMUNISTE RELATIVE A LA REFORME TERRITORIALE

Dans son discours de politique générale, le mardi 8 avril, devant l'Assemblée Nationale, le Premier ministre a annoncé une nouvelle réforme territoriale et la suppression des Départements à horizon 2021.

Nous condamnons :

- L'incohérence qui consiste à fixer un nouveau cap quelques mois à peine après avoir rétabli la clause générale de compétences, engager un redécoupage généralisé des cantons et modifier le scrutin départemental.
- La rupture dans le dialogue constructif qui s'était engagé depuis juillet 2013 entre l'Etat et les collectivités locales, par le Pacte de confiance et de responsabilité. Cette annonce étant faite sans la moindre concertation avec l'Assemblée des Départements de France et après avoir décidé une nouvelle ponction de 11 milliards d'euros sur les collectivités.
- L'absence de volonté d'engager une réflexion commune, la conclusion étant d'ores et déjà annoncée en préalable.
- La violence des propos tenus qui tendent à laisser entendre à la population que les Départements n'ont plus d'utilité, que leur fonctionnement est obsolète et que les décisions prises par les assemblées départementales sont à l'origine des problèmes liés aux déficits publics en France.
- Le cynisme à l'égard de la collectivité quand, parallèlement à cette mise en accusation, l'Etat continue à s'appuyer massivement sur le Département pour assurer tout ou partie des compétences qui sont les siennes.
- La volonté de recentralisation contraire à l'esprit des lois Defferre et d'éloignement des lieux de décisions.

Nous rappelons :

- La capacité dont a continuellement fait preuve le Département pour assumer les divers transferts de compétences organisés par l'Etat que ce soit en matière de solidarité, de voirie, de handicap, de gestion de collèges... Des transferts pourtant effectués sans les moyens financiers correspondants.
- Notre souhait de ne pas considérer le Département comme un simple échelon administratif mais bien comme un ensemble de compétences assumées dans ce niveau intermédiaire indispensable de proximité entre la commune et la Région.
- La capacité du Département à s'adapter et se réformer en permanence pour agir au plus proche de la population et des acteurs des territoires. La politique de

contractualisation avec les intercommunalités, l'accompagnement spécifique en direction du monde rural, la territorialisation de nos interventions, la Convention construite avec le Département du Nord, la Conférence des 3 exécutifs associant la Région Nord/Pas-de-Calais, le Département du Nord et celui du Pas-de-Calais sont autant de procédures adaptées et innovantes.

- Notre volonté d'engagement dans la nécessaire clarification des compétences, la rationalisation des dépenses et la mise en synergie des actions en préservant l'efficacité de nos services publics, la cohésion sociale et l'équilibre de nos territoires dans un Pas-de-Calais qui est à la fois urbain et rural.

Nous exigeons :

- Que le débat et le dialogue s'engagent véritablement et en toute transparence avant que soit prise la moindre décision.
- De la cohérence en termes de calendrier. Comment pouvoir travailler à la mise en cohérence du niveau intermédiaire de collectivités sans connaître le nouveau périmètre des Régions, des intercommunalités et même des Pôles métropolitains qui pourraient voir le jour (Bassin minier et littoral) ?
- Que soit privilégié le droit à la libre expérimentation par le local pour trouver les solutions adaptées à l'intérieur du périmètre régional. Le rôle de l'Etat étant de fixer les objectifs.
- Que soit organisé un référendum sur l'organisation territoriale de la France
- Que l'Etat et les collectivités locales aient le même niveau d'exigence en matière de transparence et de responsabilité financière.

- qu'il soit redonné aux collectivités les capacités de mener des politiques publiques utiles aux habitants et au développement des territoires dans l'équité.

En conséquence et en attendant :

- Nous appliquerons à la lettre les diverses préconisations avancées dans le discours devant la représentation nationale en matière de clarification de compétences, ce qui remet de fait en cause les différents partenariats engagés avec l'Etat en dehors de nos champs obligatoires.
- Nous accentuerons le dialogue avec la population du Pas-de-Calais et les partenaires des territoires pour rétablir certaines vérités, pour réhabiliter la notion de dépense publique utile et pour faire la démonstration du caractère indispensable de notre action et sur les conséquences prévisibles du schéma simpliste proposé.
- Nous continuerons d'avancer sur l'optimisation de nos dépenses et sur les solutions à renforcer ou à engager avec le Département du Nord, la Région et les intercommunalités du Pas-de-Calais.
- Si l'Etat continuait à vouloir passer en force en niant la démocratie sur la suppression de départements à court terme, nous déciderions alors de suspendre les collaborations en cours avec lui sur les sujets où la contribution du département est mise en œuvre.

Dominique DUPILET, Président du Département

Alain LEFEBVRE, Président du groupe socialiste et républicain

Dominique WATRIN, Président du groupe communiste

Claude ALLAN, Lucien ANDRIES, Christian BALY, Jean-Marie BARBIER, Bernard CAILLIAU, Ghislaine CLIN, Jean-Pierre CORBISEZ, Jean-Louis COTTIGNY, Michel DAGBERT, Jean-Pierre DEFONTAINE, Henri DEJONGHE, Alain DELANNOY, André DELCOURT, Charles DEPOORTER, Jean-Michel DESAILLY, Nicolas DESFACHELLE, Daniel DEWALLE, Jean Claude DISSAUX, Yvon DRUON, Laurent DUPORGE, Odette DURIEZ, Jean-Claude ETIENNE, Raymond GAQUERE, Nicole GRUSON, Julien LEDOUX, Martial HERBERT, Didier HIEL, René HOCQ, Jean-Claude HOQUET, Jean-Claude JUDA, Michel LARDEZ, Marie-Paule LEDENT, Michel LEFAIT, Jean-Claude LEROY, Marcel LEVAILLANT, Ludovic LOQUET, Maurice LOUF, Daniel MACIEJASZ, Olivier MAJEWICZ, Alain MEQUIGNON, Jacques NAPIERAJ, Jean-Marie OLIVIER, Julien OLIVIER, Serge PERON, Bertrand PETIT, Jean-Marie PICQUE, Hervé POHER, Claude PRUDHOMME, Françoise ROSSIGNOL, Martial STIENNE, Jean-Marc TELLIER, Véronique THIEBAUT, Bruno TRONI, Philippe VASSEUR, Jacques VILLEDARY, Frédéric WALLET, Jean WALLON.